

[actu.fr](https://actu.fr)

# À Rouen, les services de l'État relèvent des infractions sur le site de l'usine Lubrizol

*Manon Loubet*

3-4 minutes

---

**Selon les résultats d'une inspection menée par la Direction régionale de l'environnement, plusieurs infractions ont été relevées sur le site de Lubrizol. Détails.**

Publié le 12 Nov 19 à 17:08



Selon une inspection menée par la Direction régionale de l'environnement, dont BFMTV a pu se procurer les premiers

résultats, des infractions ont été relevées sur le site de Lubrizol, à Rouen (Seine-Maritime). (©RT/76actu/archives)

Le jeudi 26 septembre 2019, à **Rouen (Seine-Maritime)**, une partie de l'usine **Lubrizol** et des bâtiments de l'entreprise **Normandie Logistique** ont été ravagés par [un spectaculaire incendie](#), qui n'a pas fait de victime. Au total, 9 505 tonnes de produits ont brûlé dans ces deux usines.

Mardi 12 novembre 2019, l'enquête des services de l'État commence à livrer ses premiers constats. Une inspection menée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), dont [BFMTV](#) a pu se procurer les premiers résultats, indique que 11 contraventions et un délit ont été relevés sur le site de l'usine Lubrizol.

Lire aussi : [L'association des sinistrés de Lubrizol, une nouvelle structure en quête de vérité à Rouen](#)

## **Des manquements sur le site de l'usine Lubrizol**

Selon la chaîne d'information en continue, l'absence de caniveaux pour éviter la propagation de nappes de produits inflammables serait pointée du doigt par les services de l'État, mais aussi le manque de détecteurs incendie dans les zones de stockages extérieures de Lubrizol.

Les réserves d'eau anti-incendie sur le site seraient également remises en question, et jugées trop faibles. En effet, les [sapeurs-pompiers ont manqué d'eau](#) lors de leur intervention. Le préfet de Seine-Maritime, Pierre-André Durand, interrogé à ce sujet le 6 novembre, confirmait que « le réseau de l'entreprise n'a plus eu d'eau, alors que le volume d'eau était là, or à un moment donné cette réserve s'est retrouvée épuisée ».

Lors de cette prise de parole en conférence de presse, le préfet

indiquait qu'il en ignorait la cause : « Je n'ai pas de visibilité précise sur le sujet à ce stade. » Pour compenser, toujours selon le préfet, il n'a pas été possible de mobiliser le réseau public davantage, car cela aurait pu avoir « une incidence sur le réseau d'eau potable ».

Par ailleurs, l'étude des phénomènes dangereux, imposée à toutes les entreprises Seveso, ne serait pas complète : elle ne prendrait pas en compte le risque d'incendie lié aux fûts stockés dans la partie extérieure de l'entreprise.

Lire aussi : [Risques industriels : la France mal préparée, dénonce un rapport après l'incendie de Lubrizol](#)

### **L'origine de l'incendie toujours inconnue**

De son côté, Normandie Logistique semble, elle aussi, avoir commis des manquements, selon un rapport de la Dreal qui pointe huit infractions. Toutes ces infractions ont été communiquées au parquet de Paris et elles seront jointes à l'enquête principale sur l'incendie de l'usine, afin de comprendre si elles ont eu des conséquences dans la propagation du feu.

Pour l'instant, l'origine exacte de l'incendie n'est toujours pas connue. L'enquête judiciaire se poursuit. Les deux entreprises assurent que l'incendie s'est déclaré à l'extérieur de leur usine.

Lire aussi : [Après l'incendie de Lubrizol, l'association Rouen Respire lance sa propre étude épidémiologique](#)